N° 931- Février 2019 BULLETIN MENSUEL ISSN 0999-9345

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

PENSEZ À RÉGLER VOTRE COTISATION 2019 (Banque Postale : Rennes 0018872K034)

Adhésion seule 30 €. Cotisation complète comprenant le volume annuel : 42 €. Cotisation pour l'étranger : 50 € ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI).

Prochaine séance : le jeudi 7 février 2019, 14 h 30, à la médiathèque.
Assemblée générale annuelle suivie d'une conférence par Damien Foulard :
L'astronomie au fil des siècles

Dates à retenir : Prochaines séances, samedi 30 mars et samedi 27 avril.

N'hésitez pas à rendre visite à notre site INTERNET.
Faites parvenir votre adresse mail pour FACILITER l'envoi des bulletins mensuels

Compte-rendu de la séance du 12 janvier 2019, *Georges Grente, évêque du Mans de 1918 à 1959 : Un homme d'Église et de Lettres* par Didier Béoutis.

Né à Percy (Manche) Georges Grente fut ordonné prêtre en 1895, au diocèse de Coutances. Il assuma des fonctions de direction et d'enseignement au petit séminaire de Mortain (1895), puis aux collèges de Saint-Lô (1903), de Cherbourg (1916). Nommé, en 1914, recteur de l'Institut catholique de Lille, il ne put rejoindre son poste, la ville étant occupée par l'armée allemande.

En 1903, il obtint en Sorbonne, un doctorat ès lettres après une thèse sur *Jean Bertaut* évêque de Sée, aumônier de Marie de Médicis. Il fut remarqué par deux personnalités de l'Église : Mgr Baudrillart, recteur de la Catho de Paris, et Mgr Dubois, sarthois, futur archevêque de Paris. Ce dernier le recommanda au pape Benoît XV, qui le désigna évêque du Mans en 1918.

Mgr Grente arriva dans un contexte difficile, de nombreux prêtres étant aux armées. Il prit rapidement des mesures pour redonner éclat au diocèse : formation des prêtres, visites des paroisses et écoles, soutien

aux œuvres sociales, aux congrégations, organisation de congrès épiscopaux, mobilisation des laïcs, grandes cérémonies annuelles en l'honneur de St-Julien et de Ste-Scolastique. De décembre 1919 à mars 1920, Georges Grente accompagna Mgr Dubois dans une mission gouvernementale en Orient et dans les Balkans, visant à consolider l'influence française à travers les œuvres catholiques d'enseignement et de charité.

Il publie divers ouvrages : bibliographies de Pie V, Marie-Madeleine Postel, Fléchier, Joseph du Tremblay, Joseph Joubert, Sainte-Jeanne de France. C'est l'époque, 1924, où le quotidien parisien *L'œuvre*, voulant ridiculiser le prélat, révèle que l'évêché du Mans perçoit les loyers des maisons Tellier. Ces immeubles, voisinant l'évêché, avaient été acquis par son prédécesseur dans le but d'en chasser les encombrants locataires. Poursuivant *L'œuvre* en diffamation, il obtient satisfaction, mais les rieurs sont du côté de la partie adverse.

Entré à l'Académie française en 1936 le prélat s'y montre assidu. Conférencier distingué, spécialiste des termes religieux, il accepte la charge de coordonner un *Dictionnaire des Lettres françaises*, en plusieurs volumes, qui fait encore autorité de nos jours. Soucieux de favoriser les Lettres dans le Maine, Mgr Grente créa, en 1957, avec le duc de Caumont-la-Force une Académie du Maine. Attaché à son diocèse, Georges Grente fut fait archevêque en 1943 à titre personnel, puis créé cardinal en 1952. Il participa au conclave qui élit Jean XXIII en 1958. Commandeur de la Légion d'honneur, en 1954, Georges Grente décède le 4 mai 1959, âgé de 87 ans. Son action reste attachée à une conception aristocratique et honorifique qui n'est plus guère en cours actuellement.

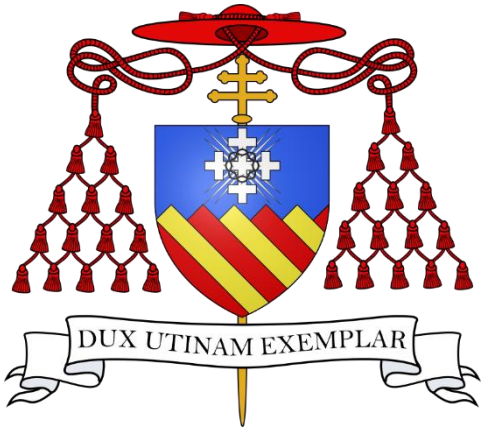

LES BRÈVES DE JOSEPH GUILLEUX

Le Mans.

Site de l'ex-ANPE. Le projet de transformation du bâtiment de la rue Notre-Dame en logements locatifs vient d'être abandonné à la suite du recours introduit par des riverains. Ce dossier ne pouvait pas être examiné avant fin 2018, le permis de construire ayant été accordé le 2 juillet. Aussi les investisseurs sortent, fin 2018, du dispositif (loi Pinel) accordant des déductions fiscales importantes. Le promoteur va revoir sa copie pour élaborer un projet qui ne sera pas dans l'investissement locatif (ML, 16 octobre).

Marlène Schiappa était inconnue avant l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, bien qu'élue du Mans sur la liste municipale de J-Cl. Boulard, en 2014. Secrétaire d'État en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes elle est devenue l'une des ministres les plus médiatisées. Elle conserve son poste à la suite du dernier remaniement ministériel. Sa mission se trouve élargie à la lutte contre toutes les discriminations (ML, 17 octobre).

Attente d'une règlementation. Aucune législation nationale ne concerne la circulation des nouveaux engins de locomotion électrique qui roulent de façon anarchique sur la voie publique : trottinettes, gyropodes, skate-boards, hoverboards, segway. Leurs utilisateurs ne sont ni piétons, ni cyclistes, ni conducteurs de véhicules motorisés. En théorie, ils ne peuvent évoluer ni sur route, ni sur pistes cyclables, ni sur trottoirs ou zones piétonnes. Une norme en cours d'élaboration au niveau européen est annoncée pour 2019 (ML, 20 oct.).

L'ancienne maison des sports du département connaît une étonnante métamorphose. Construite dans les années 1970 à l'angle du pont du Greffier et de la rue Paul-Courboulay, ce bâtiment emblématique de cette période a trouvé un nouveau visage après de gros travaux d'extension montrant un déroulé tout en longueur s'insérant dans le site (ML, 20 octobre).

La fresque du marché de Pontlieue. Le maire du Mans a inauguré le 21 octobre la nouvelle fresque de la place du marché. Depuis 16 ans qu'elle égayait sur 1 500 m^2 les murs enserrant la place Henri-Vaillant, les deux artistes créateurs Bertrand Thomas et Yvan Mauger ont repris leurs pinceaux pour lui refaire une beauté. Après quatre mois de travail, une tonne de peinture, coqs, oies et cochons ont retrouvé leur fraîcheur d'origine (OF, 22 octobre).

Des maisons containers. Le Mans Métropole fait construire dans le quartier du Vert-Galant, rue des Loisirs, les neuf maisons de la résidence Jacqueline Auriol destinées à la location. Les containers, transformés par différents corps de métiers à Rennes, sont transportés, déposés, soudés, imperméabilisés et raccordés sur place. La surface extérieure est recouverte d'un bardage en bois, métal et tôle ondulée. Ces logements de 72 à 90 m^2 reviennent à un prix moyen d'environ 160 000 € (25 octobre).

Fleurissement et chrysanthèmes. Durant les 15 jours qui ont précédé la Toussaint, le personnel Entretien, gestion et patrimoine du service Nature de la ville du Mans a planté 6 000 potées de chrysanthèmes dans tous les secteurs de la ville. 38 variétés ont poussé dans les serres municipales et 80 personnes ont travaillé à cette mise en place (28 octobre).

La librairie Doucet a ouvert le 3 novembre, en reprenant l'idée née de la boutique éphémère ouverte l'an dernier pour les fêtes, une deuxième boutique permanente située à l'angle de la rue des Minimes et de la place Franklin-Roosevelt. On y trouve sur trois étages et 200 m^2, environ 10 000 volumes, dont beaucoup d'ouvrages neufs à prix cassés : 50 à 70 % moins chers que ceux fixés par les éditeurs.

Accueil de nuit pour réfugiés. La mobilisation de bénévoles du comité d'accueil 72 permet à des familles de migrants de trouver refuge pour la nuit à la Maison des associations. Un nouveau site va ouvrir grâce à la

location par l'État à la Mancelle d'habitation des locaux de l'ancienne perception rue de Flore. Ces surfaces en bon état serviront d'hébergement de nuit. Tarmac, via le 115, orientera les demandeurs qui seront accueillis par des bénévoles de la Croix Rouge (OF, 7 novembre).

Fontaine de l'escalier du Jet-d'eau. Inaugurée en 1854, la fontaine fait l'objet d'une importante campagne de restauration jusqu'au printemps 2019. La décision a été prise de tout refaire en gardant la structure architecturale. Il a fallu d'abord creuser une fosse de 7 m de long sur 3 m de large et 4 m de profondeur pour accueillir dans un local le système de fontainerie et une réserve d'eau de quatre à cinq fois la capacité de la fontaine pour permettre la circulation de l'eau en circuit fermé. Les éléments de fonte seront sablés et repeints. De nouveaux jeux d'eau et de lumières animeront l'ensemble du site. Le coût total de l'opération s'élèvera à 624 000 € (ML et OF, 7 novembre).

Département

Action cœur de ville. À l'échelon national, cinq milliards d'euros sont destinés au programme qui courra jusqu'en 2022. Ce dispositif vise à accompagner des opérations de redynamisation des centres villes. Les critères d'éligibilité (plus de 5 000 emplois et moins de 150 000 habitants) y font entrer trois villes moyennes de la Sarthe : Sablé, La Flèche et La Ferté-Bernard (ML, 5 octobre).

L'aire de Sargé et les migrants. L'aire d'autoroute s'avère être un des points choisis par les passeurs de migrants. Les interventions policières du début de l'année avaient mis fin à ce trafic, mais celui-ci a repris à la fin de l'été. La gendarmerie patrouille jusqu'à utiliser l'hélicoptère équipé d'un détecteur de zone de chaleur. Les migrants arrivent à bord de véhicules et s'introduisent, la nuit, dans des camions à destination de l'Angleterre via les ports normands moins surveillés (ML et OF, 11 octobre).

Luceau. L'usine Tecalemit Aerospace travaille comme leader européen en fournissant toutes sortes de tuyauteries aux géants de l'aéronautique mondiale. 153 salariés façonnent, soudent des tuyaux aux formes « bizarroïdes » qui s'intègreront dans les avions, ainsi que des pièces destinées à transporter du carburant, de l'air ou de l'eau (ML, OF, 13 et 15 oct).

Cueillette des glands de Bercé. La forêt compte deux types de chêne : pédonculé ou sessile. Depuis plusieurs années, l'Office national des forêts organise le ramassage des glands des chênes sessiles. Ceux-ci, très prisés, sont conditionnés et acheminés vers des pépiniéristes. Cet automne encore la récolte n'a pas été très bonne (seulement 10 000 à 12 000 litres). Les changements climatiques auraient-ils un effet sur la glandée ? (OF, 14 octobre).

Centre routier. Depuis la fermeture, il y a quatre ans, du centre routier de la zone nord à **La Chapelle-Saint-Aubin**, les routiers sont contraints de stationner n'importe où à **Saint-Saturnin**. Les chauffeurs restent près de l'échangeur autoroutier et provoquent toutes sortes de dégradations qui demeurent à la charge de la commune (ML et OF, 8-14 octobre).

Éoliennes. Après 11 ans de négociations avec l'administration, l'inauguration du parc éolien des Landes à **Lavernat** a eu lieu le 18 octobre. Avec quatre installations, la puissance du parc atteint 8 MW, ce qui permet une production de près de 200 MW, couvrant les besoins annuels d'environ 6 500 personnes.

Vendanges. Les vignerons sarthois ont terminé la cueillette des raisins en rouge comme en blanc. Ce millésime s'annonce exceptionnel, tant en qualité qu'en quantité. Toutes les conditions étaient réunies pour cueillir à de multiples stades de maturité, de manière à concocter des vins différents (OF, 19 octobre).

L'entreprise CLMTP, fondée en 1994, a son siège social à **Sablé.** Spécialisée dans les grands travaux sur les voies ferrées, 90% du temps des opérations sont réalisées la nuit, avec des machines qui concentrent des technologies embarquées permettant de réaliser un travail sécurisé en l'absence de trafic (OF, 22 octobre).

Centres de secours incendie. La chambre régionale des comptes considère qu'il y aurait trop de centres de secours incendie en Sarthe. La réplique ne s'est pas fait attendre. Le sénateur J-P Vogel qui a présidé pendant 20 ans le Service Départemental d'Incendie et de Secours, soutenu par le syndicat de la Sarthe, a vivement réagi contre ce rapport. La Sarthe avec 76 centres, dont 2 au Mans, possède un bon maillage territorial (ML, 25 octobre).

Maison de services au public. Depuis plus de deux ans, le bureau de poste de **Marolles-les-Braults** s'est, le premier en Sarthe, transformé en maison de services au public. Neuf bureaux de poste sont passés en MSAP, cinq portés par la poste et quatre portés par des collectivités locales (ML, 2 novembre).

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal
Impression SASAS